

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 OCTOBRE 2014

Réunion du 30 octobre à 20 heures en suite des convocations en date du 23 octobre. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Frédéric REIGNOUX et Philippe OBOEUF, absents excusés.

Mr VANNEUVILLE Patrick est secrétaire de séance.

INTERVENTION D'ERIC REVET, ARCHITECTE :

Mr REVET fait le point sur les travaux en cours, présente le projet arrêté et le phasage des travaux.

A ce jour, sont promises les subventions suivantes : LEADER 15000€, Conseil Général 22500€. Pour novembre 2015, un agenda devra être établi pour les accès PMR des établissements recevant du public, pour une réalisation en 2017.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

-situation des tracteurs : le vieux est en panne (un devis de réparation est demandé). Le nouveau a un problème d'embrayage, il va repartir à Blangy, un technicien Deutz va l'examiner. Il va également se poser le problème du tracteur-tondeuse qui vieillit : un investissement à prévoir au budget 2015.

-résultat du fleurissement : la commune s'est vu attribuer le bouquet d'argent comme l'année précédente.

-vol table de pique-nique rue d'Heuchin : ce bien n'était pas assuré.

-SDIS et Préfecture : Mr le Maire a reçu un courrier qui exprime qu'il n'y aura pas de caserne à Anvin. Maintenant c'est l'avenir du terrain acheté et urbanisé qui est à chercher : le conseil décide de se battre pour qu'il soit urbanisable en faveur de particuliers.

-TAP : la première période s'est bien passée, la deuxième va démarrer. Mr le Maire va échanger avec ses collègues élus du RPI quant à la participation des communes et du forfait à reverser.

-2 demandes de subvention exceptionnelles : 1000€ pour l'EVA pour l'acquisition d'un clavier numérique qui servira également pour les TAP (accord par 12 voix pour et 1 contre), 1000€ pour les Etincelles pour l'acquisition de nouvelles tenues (accord par 8 voix pour, 4 contre et 1 abstention).

-ainés : repas, projet de colis 2014 : le repas s'est bien déroulé. L'annonce d'un changement de formule pour 2015 a été faite par Mr le Maire. Pour le colis, il sera préparé par Mme Sébert (M Vanneuville s'en charge).

DELIBERATIONS A PRENDRE :

-adhésion au service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'application du droit des sols (Transfert de la DDTM aux EPCI) au 1^{er} juillet 2015 : possibilité d'adhérer à un service qui sera géré par la communauté de communes, le Maire restera seul signataire. Accord à l'unanimité

-achat groupé d'électricité avec la FDE : comme pour le gaz, proposition d'achat groupé pour prix plus attractifs. Accord à l'unanimité.

-indemnité de la trésorière : elle ne perçoit que l'indemnité de conseil selon la moyenne des trois derniers budgets (entre 300 et 400€). Cette délibération sera valable durant tout le mandat.

-tarif de la cantine scolaire : Mr le Maire propose de fixer le ticket de cantine au prix de 3€ au lieu de 2,90€. Accord du conseil municipal.

-tarif des droits de place : camions d'outillage et déballage à la salle des fêtes, Mr le Maire propose de fixer les droits à 40€ au lieu de 35€. Accord du conseil municipal.

-écritures budgétaires : des écritures d'ordre seront nécessaires ainsi que des ajustements pour terminer l'exercice budgétaire.

SITUATION BUDGETAIRE AU 24 OCTOBRE ET AUTRES PROPOSITIONS :

-Noël des personnels : Mr le Maire propose de porter le montant des bons cadeaux à 100€ bloqué jusqu'en 2020 (contre 70 actuellement) avec une réception le 20 décembre peut-être sous la forme de chèques cadeaux à utiliser selon les envies. Accord du conseil municipal par 12 voix pour et 1 contre.

-calendrier 2015: Mr le Maire propose un calendrier de 12 pages au lieu de 16 au prix de 1,77€ au lieu de 2,45€. Accord du CM.

-Estafette : Mr le Maire propose de faire imprimer par Créa Repro un 4 pages (1A3 R/V couleurs) par trimestre pour un coût de 0,40€ l'unité.

Le budget 2015 va arriver avec une baisse des dotations annoncée de 10% donc il va falloir essayer de réduire le budget de fonctionnement de 10%.

-colis des aînés et repas des aînés : l'idée serait de ne plus cumuler les 2 ; il pourrait y avoir une animation dansante avec restauration et un colis pour ceux qui ne viennent pas, à partir de 65 ou 70 ans. Les avis divergent, des réactions se font entendre. La décision sera prise au conseil de décembre.

-cadeau naissance : d'une valeur d'environ 20€, ce pourrait être un don de découverte de l'ADMR (exemple : 1h d'aide à domicile) ou un cadeau traditionnel. Il est proposé d'inviter les nouveaux parents aux vœux ainsi que les nouveaux arrivants.

CALENDRIER :

02 novembre : match ASVT

09 novembre : thé dansant SI

11 novembre : défilé

14 novembre : AG don du sang 18h30

16 novembre : concours de cartes club de l'amitié

17 novembre : calendrier de fêtes, estafette, calendrier

21 novembre : AG entraide solidarité

1^{er} au 18 décembre : rafraichissement SDF

19 décembre : arbre de Noël

20 décembre : colis des aînés, réception personnels

PROCHAIN CONSEIL :

Mardi 09 décembre

QUESTIONS DIVERSES :

-virage devant chez Mr Paquez : y a-t-il possibilité de trouver une solution pour ralentir la circulation ?

-emplacement friterie Willy : y a-t-il possibilité de mettre à disposition un dispositif d'empêchement de stationnement ?

-feux clignotants de la rue d'Hesdin : où en est-on ? Le devis proposé a été validé.

-guirlandes de Noël rue du Marais et rue de Mazinghem : pas d'illuminations supplémentaires prévues cette année.

-est-il prévu de continuer les fossés rue de Fleury ? : La demande est faite, en attente de réponse.